



reglement du crédit maison

Par indobui, le **04/03/2012** à **16:11**

Bonjour,

j'ai quitté la maison mais je continue a regler le credit en entier

ma femme a elle aussi prit un appartement. la maison est vide et est mise en vente en attendant je continue a payer le credit seul mais sur le compte joint.

Pourrais je lui demander la moitié des sommes que j'ai réglé du credit depuis son depart lors du partage de la somme sur la vente de notre maison.

Doit elle aussi regler la moitié de la taxe foncière et d'habitation?

Dois-je arrêté le compte joint et faire effectuer les prelevements du credit sur mon compte perso afin de bien prouver que je regle seul les factures qu'ils restent?

Nous avons également acheter une voiture en communs que je paye seul aussi.

elle me reclame une partie de la voiture en cas de separation ou de divorce. puis je également lui reclamer ce que j'ai payé depuis notre rupture.

Merci